**Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2020**

Le conseil municipal de la commune de Saint Vincent Rive d’Olt s’est réuni le 23janvier 2020 à 20h30 sous la présidence de M. Raoul Debar, Maire.

Présents : Jean Bernard BENAC, Claude Courtiol, Didier JOUVES, Florence TISSANDIE VERGNE, Pierre VESSIO, Dominique BERGON, Céline MANRIQUE, Rose FERRANT,

Excusé : Chantal Vincent

 Florence Tissandié Vergne est désignée secrétaire de séance.

|  |
| --- |
| **Rappel de l’ordre du jour :** 1. **Approbation du procès-verbal du 09 décembre 2019**
2. **Délibération : don de la Vierge à l’enfant à l’église Saint Nazaire de Cournou**
3. **Eligibilité aux tarifs réglementés de vente de l’électricité**
4. **Orientations budgétaires**
5. **Plan local d’urbanisme intercommunal**
6. **Adressage**
7. **Questions diverses**
8. **Approbation du procès-verbal du 09/12/19**

Le compte rendu du 09/12/19 est approuvé à l’unanimité.1. **Délibération : don de la « Vierge à l’enfant » à l’Eglise Saint Nazaire de Cournou**

Monsieur le maire fait lecture à l’assemblée de la lettre de cession d’une statue dénommée « la Vierge à l’enfant » œuvre de Jean Cattant, sculpteur à Cournou, par la famille de celui-ci à l’église St Nazaire de Cournou ainsi que des recommandations de la famille concernant cette statue. Après un échange de vue, l’assemblée municipale charge m. le Maire ainsi que la Présidente de l’Association « les Amis du Patrimoine de Cournou » de veiller à ce que soient respectées les conditions d’exposition et les différentes mesures pour la conservation et la mise en valeur de cette statue. Le conseil municipal remercie la famille Cattant pour ce don.1. **Eligibilité aux tarifs réglementés de vente de l’électricité**

Monsieur le maire explique qu’il a rempli le dossier administratif et que la commune est toujours éligible à ces tarifs.1. **Orientations budgétaires**

Monsieur le maire rappelle au conseil les restes à réaliser seront inscrits au budget. Le budget est excédentaire, il sera préparé mais sera voté par le conseil municipal élu après les élections de mars 2020.1. **Plan local d’urbanisme intercommunal**

La réunion publique s’est déroulée à Prayssac comme convenu le 13/01. Les grandes orientations du PLUI ont été présentées à la population. Le PLU de la commune est gelé pendant toute la procédure.1. **Adressage**

Le dossier suit son cours, un facture de 1728 € est à régler, le prochain contact avec la Poste est prévu en février 2020.1. **Questions diverses :**
* La fibre : deux techniciens habilités rencontrent les habitants pour le compte de Orange. Ils vérifient l’éligibilité et proposent les rendez-vous pour l’installation de la fibre.
* Rdv est pris le 04/02/20 pour la fibre à la Mairie
* Le traitement annuel des platanes : devis 563€
* Salle de Cournou : la commission sécurité est passée, il est rappelé qu’un défibrillateur sera obligatoire à partir de 2021.
* Salle de Cournou : Monsieur le Maire informe l’assemblée des dernières avancées concernant l’acquisition du terrain nécessaire à la finalisation des travaux d’assainissement et à la réalisation d’un parking. A ce jour, la négociation pourrait aboutir à un accord hors procédure d’expulsion pour une somme proche de 25 000€. Après échange au sein de l’assemblée, la prise de décision est différée.

Monsieur le maire lève la séance à 22h00. |